

FUTSAL

Réunion du 28 Juin 2018

Présidence : M. Dominique D'AGOSTINO

Co-président : M. Eric BERTIN

Assiste : Yves BEGON (Président du département sportif)

COURRIER FEDERAL

Accusant réception de la notification émanant de la Commission Fédérale du Futsal du 20 juin 2018, la Commission prend acte de la rétrogradation du club de Futsal C. Picasso dans la division inférieure à celle à laquelle sa position au classement final du Championnat de France Futsal de Division 1 lui aurait donné le droit de participer en 2018-2019.

En application de cette rétrogradation, le club de Futsal C. Picasso évoluera la saison 2018/2019 en Futsal R1.

CALENDRIER FUTSAL DE LA SAISON 2018-2019

La Commission prend connaissance du calendrier des épreuves nationales reçu le 22 juin 2018 et arrête en conséquence les dates de la compétition régionale avant validation lors de la prochaine réunion du Conseil de Ligue.

OBLIGATIONS

La Commission prend connaissance de l'état dressé en cette fin de saison 2017-2018 des obligations imposées aux clubs participant aux championnats régionaux.

Le règlement en vigueur des compétitions régionales Futsal prévoit notamment que tous les clubs engagés en Futsal R1 et Futsal R2 ont l'obligation de :

- se conformer aux dispositions fixées au statut de l'arbitrage,
 - se conformer aux dispositions prévues au Statut des éducateurs et entraîneurs du football,
 - disposer au sein du club d'au moins de 2 référents sécurité Futsal ayant suivi la formation de référents sécurité avant le 15 juillet de la saison,
 - avoir une équipe réserve participant à un championnat Futsal de Ligue ou de District,
 - utiliser des gymnases classés en Niveau 2 pour le Futsal R1 et en Niveau 3 pour le Futsal R2
- Pour accéder aux championnats de Ligue, les clubs doivent être en règle avec ces obligations avant le 15 juillet (accédants compris).

De plus et afin de se conformer au statut des éducateurs, la personne concernée doit être titulaire d'une licence technique éducateur fédéral délivrée pour la saison concernée.

TABLEAU RECAPITULATIF
(Saison 2017-2018)

Club	Numéro	Niveau	Statut éducateurs	Statut arbitrage	Référent sécurité	Equipe réserve	Installation / classement
A. FUTSAL PONT DE CLAIX	549826	R1		1	En règle	D1	Gymnase Victor HUGO Futsal 2
A.S. LYONNAISE ANTOINE MARTEL	528347	R1		1	En règle	R2	Salle Lucien LACHAIZE Futsal 2
A. FUTSAL DE VAULX EN VELIN	549254	R1		2	En règle	D1	Gymnase BLONDIN Futsal 3
FUTSAL SAONE MONT D'OR	552301	R1		2	En règle	R2	Salle Lycée Rosa PARKS Futsal 2
F. C. CHAVANOZ	553627	R1		1	En règle	D2	Gymnase du Petit Théâtre Futsal 4
ALF FUTSAL - AMATEUR LYON FIDESIEN	590544	R1	En règle	1	En règle	D1	Gymnase du Plan du Loup Futsal 2
L'OUVERTURE	554468	R1		1	En règle	Elite	Gymnase André AUTUN Futsal 3
JOGA FUTSAL	580655	R1			En règle	Elite	Gymnase André AUTUN Futsal 3
FUTSAL C. PICASSO	550477	R2	En règle		En règle	Equipe 2 F.G.	Gymnase Lionel TERRAY Futsal 1
PAYS VOIRONNAIS FUTSAL	550893	R2	En règle		En règle	D2	Gymnase JC LAFAILLE Futsal 4
VIE ET PARTAGE	553088	R2			En règle	D1	Gymnase Jean VILAR Néant
RACING CLUB ALPIN FUTSAL	581081	R2		1	En règle	D1	Gymnase du Vergeron Futsal 3
C. MARTINEROIS DE FUTSAL	590490	R2			En règle	D2	Gymnase Colette BESSON Néant
J. O. DE GRENOBLE A.	590636	R2	En règle		En règle	D1	Gymnase Reynies BAYARD Néant
PLCQ FUTSAL CLUB	563672	R2	En règle	3	En règle	District	Gymnase B. FRACHON Néant
ET. S. FUTSAL D'ANDREZIEUX BOUTHEON	580477	R2		1	En règle	District	Gymnase BULLIEUX Néant
AIX F.C.	504423	R2			En règle	District	Gymnase Giuseppe GARIBALDI Futsal 4
F.C. DE LIMONEST	523650	R2		1	En règle	D1	Gymnase Municipal ST DIDIER Futsal 4
FOOT SALLE CIVRIEUX D AZERGUES	549799	R2	En règle	1	En règle	D2	Salle des SPORTS Futsal 3
LYON MOULIN A VENT	550461	R2		2	En règle	D1	Gymnase Louis CHANFRAY Futsal 1
CHASSIEU FUTSAL CLUB	552302	R2		1	En règle	D2	Gymnase du RAQUIN Futsal 4
A.J. D'IRIGNY VENIERES	552909	R2	En règle	1	En règle	D3	Gymnase Champ VILLARD Futsal 4
CONDRIEU FUTSAL CLUB	554218	R2		2	En règle	D3	Gymnase Georges ANDRE Futsal 4
Club	Numéro	Niveau	Statut éducateurs	Statut arbitrage	Référent sécurité	Equipe réserve	Installation / classement
ASEM LIONS FUTSAL DE VAULX EN VELIN	563939	R2			En règle	D4	Gymnase BLONDIN Futsal 3

BEAUJOLAIS AZERGUES FUTSAL CLUB	581434	R2	En règle	1	En règle	D2	Salle Jeanne TROUILLET Futsal 3
CALUIRE FUTSAL CLUB	590349	R2		1	En règle	D3	Gymnase CUZIN Futsal 3
A. S. ROMANAISE	580660	R2			En règle	District	Gymnase ARAGON Néant
ASPTT GRAND VALENCE	602054	R2			En règle	District	Gymnase Jean GEMAIN Néant
L'ODYSSEE	550468	R2			En règle	District	Gymnase du LION Néant
GAILLARD FUTSAL	580791	R2			En règle	District	Gymnase Espace Louis SIMON Néant
FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB	590486	R2		1	En règle	District	Gymnase des GLAISINS Futsal 2
FUTSAL COURNON	581487	R2			En règle	Elite	Gymnase J. GARDET Néant
FLAMENGO	581488	R2			En règle	Elite	Gymnase André AUTUN Futsal 3

Après étude du respect de ces obligations, il apparait que seuls 3 clubs de R1 et R2 : ALF FUTSAL – AMATEUR LYON FIDESIEN, BEAUJOLAIS AZERGUES FUTSAL CLUB et FOOT SALLE CIVRIEUX D'AZERGUES sont en règle pour 2017-2018 avec les 5 obligations. Conformément aux dispositions arrêtées en Conseil de Ligue et dans le cas d'accessions supplémentaires en Futsal R1, il convient de prendre en considération et en priorité les clubs des poules d'accession de R2 en règle avec ces obligations.

CHAMPIONNATS 2018-2019

COMPOSITION DES POULES

La présente composition des Poules est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2018-2019. Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer aux championnats Futsal pour la saison 2018-2019. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la Ligue une modification des équipes participantes.

FUTSAL R1

ECHIROLLES PICASSO (rétrogradé)

FUTSAL SAONE MONT D'OR

A.L.F. FUTSAL

CLERMONT L'OUVERTURE

CHAVANOZ F.C.

VAULX EN VELIN FUTSAL

CALUIRE FUTSAL (accès)

CONDRIEU FUTSAL (accès)

MONT D'OR AZERGUES FOOT (accès) (ex. BEAUJOLAIS AZERGUES FUTSAL CLUB)

FOOT SALLE CIVRIEUX D'AZERGUES (accès)

NOTA : Pour le Futsal R1, obligation de disposer d'un gymnase classé Niveau 2.

FUTSAL R2

POULE A :

JOGA FUTSAL (rétrogradé)
FUTSAL COURNON
A.S. IRIGNY VENIERES
LYON MOULIN A VENT
P.L.C.Q. FUTSAL CLUB
E.S. FUTSAL ANDREZIEUX
F.C. DE LIMONEST
A.S. PTT SAINT ETIENNE (accède)

POULE B :

A.FUTSAL PONT DE CLAIX (rétrogradé)
A.S. MARTEL CALUIRE (2)
PAYS VOIRONNAIS FUTSAL
FUTSAL MONT D'OR (2)
FUTSAL LAC D'ANNECY
L'ODYSSEE
FUTSAL CLUB MORNANT (accède)
F.C. VALENCE (accède)

POULE C :

VIE ET PARTAGE
R.C.A FUTSAL
A.S. PTT GRAND VALENCE
J.O.G.A. 38
A.S. ROMANS
AIX LES BAINS F.C.
R.C. VIRIEU FUTSAL (accède)
SEYNOD FUTSAL (accède)

NOTA : Pour le Futsal R2, obligation de disposer d'un gymnase classé Niveau 3.

**Les Présidents,
Dominique DAGOSTINO et Eric BERTIN**